
**Plastiques — Symboles et abréviations —
Partie 4:
Ignifuges**

Plastics — Symbols and abbreviated terms —

Part 4: Flame retardants

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1043-4:1998

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/57c5a85f-5515-4518-9c42-e1ccdf8ee1c9/iso-1043-4-1998>



Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 1043-4 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 61, *Plastiques*, sous-comité SC 1, *Terminologie*.

L'ISO 1043 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Plastiques — Symboles et abréviations*: <https://www.iso.org/standards/catalog/standards/sist/57c5a85f-5515-4518-9c42-e1ccdf8ee1c9/iso-1043-4-1998>

- *Partie 1: Polymères de base et leurs caractéristiques spéciales*
- *Partie 2: Charges et matériaux de renforcement*
- *Partie 3: Plastifiants*
- *Partie 4: Ignifuges*

© ISO 1998

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse
Internet central@iso.ch
X.400 c=ch; a=400net; p=iso; o=isocs; s=central

Imprimé en Suisse

Plastiques — Symboles et abréviations —

Partie 4: Ignifuges

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 1043 prescrit les symboles uniformes à utiliser pour qualifier les ignifugeants ajoutés aux matières plastiques. Ces symboles se composent de l'abréviation «FR» suivie d'un ou plusieurs des codes numériques donnés dans l'article 5. Ces symboles viennent s'ajouter aux symboles qualifiant les plastiques eux-mêmes, pour la désignation du matériau plastique et le marquage des produits plastiques.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 1043. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente partie de l'ISO 1043 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 1043-1:1997, *Plastiques — Symboles et abréviations — Partie 1: Polymères de base et leurs caractéristiques spéciales.*

ISO 1043-2:1988, *Plastiques — Symboles — Partie 2: Charges et matériaux de renforcement.*

ISO 1043-3:1996, *Plastiques — Symboles et abréviations — Partie 3: Plastifiants.*

3 Définition

Pour les besoins de la présente partie de l'ISO 1043, la définition suivante s'applique:

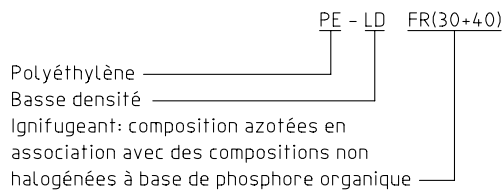
3.1 ignifugeant (produit ignifugeant): Substance qui retarde sensiblement la propagation de la flamme.

NOTE — Cette définition englobe les produits ignifugeants incorporés aux prépolymères.

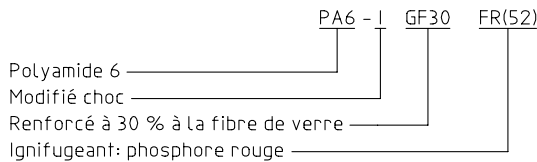
4 Utilisation des symboles

Les symboles se composent de l'abréviation «FR» en majuscules, suivie, sans espace, d'un nombre à deux chiffres écrit entre parenthèses, choisi selon les besoins dans la liste donnée à l'article 5. Seuls les ignifugeants dont la teneur dépasse 1 % (*m/m*) doivent être identifiés. Ces symboles viennent s'ajouter au symbole de la matière plastique donné dans les parties 1, 2 et 3 de l'ISO 1043.

EXEMPLE 1:



EXEMPLE 2:



5 Numéros de code des ignifugeants

Les numéros de code sont regroupés en fonction de la composition chimique du produit ignifugeant.

NOTE — D'autres matières pourront être codifiées en tant que de besoin et seront ajoutées aux amendements à la présente partie de l'ISO 1043.

**iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)**

Compositions halogénées:	
Code	
10	Compositions chlorées aliphatiques/alicycliques
11	Compositions chlorées aliphatiques/alicycliques en combinaison avec des compositions à base d'antimoine
12	Compositions chlorées aromatiques
13	Compositions chlorées aromatiques en association avec des compositions à base d'antimoine
14	Compositions bromées aliphatiques/alicycliques
15	Compositions bromées aliphatiques/alicycliques en association avec des compositions à base d'antimoine
16	Compositions bromées aromatiques (à l'exclusion du diphenyl éther et des biphenyles bromés)
17	Compositions bromées aromatiques (à l'exclusion des dérivés bromés du diphenyl éther et des biphenyles) en association avec des compositions à base d'antimoine
18	Diphenyl éther polybromé
19	Diphenyl éther polybromé en combinaison avec des compositions à base d'antimoine
20	Biphenyles polybromés
21	Biphenyles polybromés en combinaison avec des compositions à base d'antimoine
22	Compositions chlorées <u>et</u> bromées aliphatiques/alicycliques
23, 24	non alloués
25	Compositions fluorées aliphatiques
26 à 29	non alloués

Compositions azotées:

Code

30	Compositions azotées (limitées à mélamine, cyanurate de mélamine, urée)
31 à 39	non alloués

Compositions à base de phosphore organique:

Code

40	Compositions non halogénées à base de phosphore organique
41	Compositions chlorées à base de phosphore organique
42	Compositions bromées à base de phosphore organique
43 à 49	non alloués

Compositions à base de phosphore inorganique:

Code

50	Orthophosphates d'ammonium
51	Polyphosphates d'ammonium
52	Phosphore rouge
53 à 59	non alloués

Oxydes métalliques, hydroxydes métalliques, sels métalliques:

Code

60	Hydroxyde d'aluminium
61	Hydroxyde de magnésium
62	Oxyde d'antimoine(II)
63	Antimoniate alcalino-métallique
64	Carbonate de magnésium/calcium hydraté
65 à 69	non alloués

Compositions à base de bore et de zinc:

Code

70	Compositions à base de bore inorganique
71	Compositions à base de bore organique
72	Borate de zinc
73	Compositions à base de zinc organique
74	non alloué

iTeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 1043-4:1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/57c5a85f-5515-4518-9c42-e1ccd8ee1c9/iso-1043-4-1998)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/57c5a85f-5515-4518-9c42-e1ccd8ee1c9/iso-1043-4-1998>

Compositions à base de silice:

Code

75 Compositions à base de silice inorganique

76 Compositions à base de silice organique

77 à 79 non alloués

Code

80 Graphite

81 à 89 non alloués

Code

90 à 99 non alloués

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)ISO 1043-4:1998<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/57c5a85f-5515-4518-9c42-e1ccdf8ee1c9/iso-1043-4-1998>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1043-4:1998

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/57c5a85f-5515-4518-9c42-e1ccdf8ee1c9/iso-1043-4-1998>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1043-4:1998

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/57c5a85f-5515-4518-9c42-e1ccd8ee1c9/iso-1043-4-1998>

ICS 83.040.30; 83.080.01

Descripteurs: plastique, ignifugation, retardateur, symbole, abréviation, désignation, code numérique.

Prix basé sur 3 pages
